

## Tous concernés !



**Maurice ISLER**  
Délégué Syndical Central EDF SA  
Portable : 06 98 56 84 38  
Email : maurice.isler@edf.fr

**IL Y A DES MOMENTS DE L'HISTOIRE OÙ NOUS DEVONS TOUS MENER PLUSIEURS COMBATS EN SIMULTANÉ, NOUS DEVONS TOUS LES RÉUSSIR ET MAINTENIR NOS EFFORTS ET NOTRE DÉTERMINATION DANS LE TEMPS.**

**CE MOIS DE JANVIER 2015 EN EST L'ILLUSTRATION EXEMPLAIRE.**

### **POUR NOS VALEURS DE LIBERTÉ, D'ÉGALITÉ ET DE FRATERNITÉ.**

Ces trois idéaux sont les piliers de la République, parfois gravement mis à mal. Les maintenir effectifs, au-delà des actes fondateurs de la République, mérite une attention de tous les instants. Les événements tragiques, les actes de barbarie nous prouvent que la vigilance et la lutte contre les ennemis de la démocratie sont importantes et doivent être au cœur des postures individuelles et des actions collectives. Les réactions immédiates des Français et des populations internationales sont à la hauteur. Il nous faut tous continuer et notre Organisation syndicale met tout son poids dans ce combat contre les extrémistes et le combat pour la pérennité des libertés.

### **CONTRE LE PROJET DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, PORTEUR DE PÉRILS À COURT, MOYEN ET LONG TERME.**

L'unité syndicale ne doit pas faillir.

Les conséquences fort probables de la loi sur la transition énergétique, en examen au sénat jusqu'au 10 février 2015, mettent en péril l'équilibre social, industriel et économique du secteur de l'énergie.

#### **Parmi les conséquences directes de cette loi :**

- des disparités de traitement entre agents et salariés de l'énergie ;
- une privatisation de la production hydraulique ;
- la limitation drastique des capacités nucléaires, malgré les risques de black-out à l'horizon 2015-2016 ;
- la limitation, voire l'extinction des centrales thermiques classiques indispensables à l'équilibre du réseau ;
- les risques de régionalisation de la distribution de gaz et d'électricité, au détriment de la péréquation tarifaire ;
- l'absence d'anticipation concernant la garantie de fourniture de gaz ;
- les risques portant sur les commercialisateurs d'électricité et de gaz.

Plus que jamais le 29 janvier 2015 sera une date importante pour l'avenir de chacun au sein des IEG. Les grèves et les manifestations nationales permettront d'envoyer un signe fort au gouvernement et aux Directions afin de stopper les attaques envers nos établissements.

**NOTRE COMBAT À TOUTES ET TOUS  
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ  
DANS LES MOTS COMME DANS LES ACTES.**